

COMMISSION ENFANCE EDUCATION

Compte-rendu de la réunion du mercredi 20 avril 2016 à 18h00

Salle 6, 144 route de Thionville

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la commission du 16 mars 2016

Pôle Education

Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association

Etaient présents, sous la présidence de : Madame Danielle BORI, Adjointe au Maire.

- Madame Myriam SAGRAFENA, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Anne HOMMEL, Conseillère déléguée, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller délégué, membre suppléant,

Etaient absent(e)s :

- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Madame Hanifa GUERMITI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Madame Christine SINGER, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Monsieur Patrice NZIHOU, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Catherine MOREL, Conseillère déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller délégué, membre suppléant,
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale, membre suppléant.
- Monsieur Jérémy ALDRIN, Conseiller Municipal, membre suppléant.

Etait également présentes :

- Madame Christine SCHWAN, Chef du service Vie des écoles - Patrimoine
- Madame Katherine HALLE-GUET, Directrice du Pôle Education.

Madame Danielle BORI, Présidente, ouvre la séance à 18 heures 05.

Approbation du compte rendu de la dernière Commission

Le compte rendu est adopté, Monsieur HEULLUY ne prend pas part au vote.

Point 1 : Dépenses de fonctionnement des classes élémentaires des établissements privés sous contrat d'association

Madame BORI rappelle le contexte de ce dossier et l'évolution de la politique municipale depuis 2008 en matière de dotations aux établissements privés sous contrat d'association. Le versement aux écoles maternelles a été interrompu au titre de l'année scolaire 2014/2015 et le montant de la contribution forfaitaire a été augmenté progressivement pour atteindre cette année 606,37 euros.

*Avis favorable de la Commission Enfance Educateur
Proposition de rapporteur : Madame Danielle BORI*

Points divers

Madame BORI informe de demandes d'ouverture d'écoles privées MONTESSORI.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 18h40.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire
Danielle BORI*

